

Fragiles gardiens des côtes

Catherine Dubé

Numéro 89, été 2001

Les héritages du fleuve

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15767ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubé, C. (2001). Fragiles gardiens des côtes. *Continuité*, (89), 25–28.

FRAGILES GARDIENS des côtes

Si certains phares du Saint-Laurent, devenus musées ou auberges, s'accommodent bien d'une seconde vie, d'autres ont rendu l'âme par trop d'oubli et d'indifférence, et quelques-uns survivent dans un état de précarité inquiétant. La fascination qu'exercent ces guides de la route fluviale suffira-t-elle à les sauver?

par Catherine Dubé

Perchés sur des pics rocheux battus par les vents ou plantés sur des îles à fleur d'eau, les phares continuent de se dresser, le regard vers le large. Certains se sont éteints pour toujours, déclassés par le GPS et les autres instruments de navigation modernes. Les autres ont été automatisés à partir des années 1970, ce qui a fait basculer la noble occupation de gardien de phare dans l'oubliette des métiers disparus. Les phares traditionnels, tours de bois ou de pierre chargées d'histoire, ne disparaîtront pas du paysage fluvial pour autant. Même si des balises lumineuses posées sur des structures métalliques suffisent pour guider les marins du XXI^e siècle, plus de la moitié des 43 phares du Québec remplissent encore leur auguste fonction. Et les Québécois ont envie de conserver tous ces témoins de l'histoire maritime, indispensables guides sur la difficile route du Saint-Laurent. Mieux, ils ont envie d'aller à leur rencontre, tous comme les touristes étrangers, eux aussi

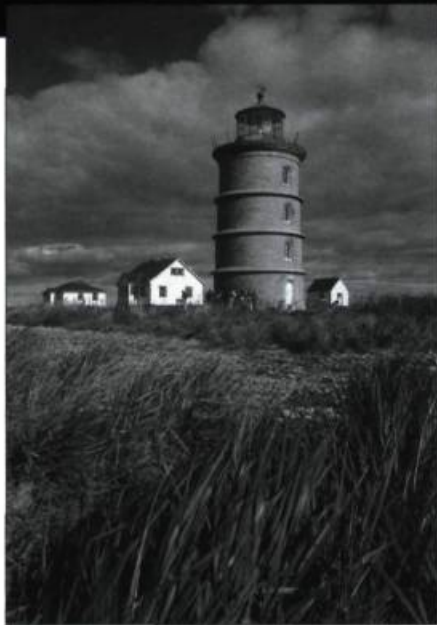
Si certains phares ont été détruits le long du Saint-Laurent, d'autres, comme le phare de Cap-des-Rosiers à l'entrée du parc Forillon sur la pointe gaspésienne, éclairent toujours le golfe du Saint-Laurent.

Photo: Pierre Kohler

attirés par ces bâtiments qui font la marque des pays de mer.

QUÉBEC MARITIME

Pour répondre à la demande, la route des phares verra le jour, sous la gouverne de Québec maritime, un organisme dont la mission consiste à promouvoir au-delà des frontières le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. Un circuit de 10 jours, Les Sentinelles de la mer, existe déjà. L'organisme compte peaufiner l'offre et faire un lancement officiel à l'été 2002 pour donner le coup d'envoi aux Fêtes du Québec maritime, un événement qui reviendra chaque année. Les Américains sont déjà preneurs: des groupes de passionnés ont réservé leur place pour l'an prochain! « Ce sont de véritables



Dès 1848, le phare de l'île Rouge, construit en pierre d'Écosse, guide les navigateurs au large de Tadoussac.

Photo: François Rivard



Le phare de Bassin, tout en bardeaux peints, se dresse encore fièrement sur les falaises rouges des îles de la Madeleine.

Photo : François Rivard

collectionneurs d'images, qui désirent se rendre sur tous les sites de phares, même ceux où le phare ne peut être visité, pour le photographe», souligne René Trépanier, directeur du marketing à Québec maritime.

Ces visiteurs ont compris que chaque phare est unique. L'île Rouge et sa massive tour de pierre d'Écosse, les piliers en arcs du phare de Pointe-au-Père, la tour de bois octogonale du phare gaspésien de La Martre, la diversité architecturale des phares du Québec a de quoi réjouir l'œil le plus exigeant. Et chacun est posé dans un milieu naturel aussi exceptionnel que différent, des falaises surmontant une mer agitée de la Gaspésie aux accueillantes petites îles émergeant du Saint-Laurent là où l'estuaire s'étrangle pour devenir fleuve.

La mise en valeur de ces amers est pour l'heure fort inégale. Alors que certains phares et maisons de gardiens connaissent une deuxième vocation en étant devenus des musées ou des auberges, d'autres, comme celui de Pointe-Sud-Ouest à l'île d'Anticosti, sont des ruines dont on ne peut même pas s'approcher. Une vingtaine ne peuvent ouvrir leur porte au public pour le moment parce qu'ils sont contaminés au mercure, souvenir d'une époque où le prisme reposait sur un lit de ce métal liquide pour en faciliter la rotation. La Garde côtière a mis en œuvre un programme de décontamination.

Pour réaliser l'inventaire des phares québécois, Québec maritime a fait appel à leurs gestionnaires. Heureuse initiative qui aura des retombées patrimoniales: en

prenant conscience du manque de centralisation de l'information, ces derniers ont décidé de se regrouper au sein de la toute nouvelle Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent — au Québec, c'est en effet entre les îles de la Madeleine et Kamouraska que l'essentiel des phares traditionnels montent la garde, des balises et des piliers de métal faisant ensuite le travail sur la route vers Montréal.

En plus de collaborer avec Québec maritime, la corporation a déjà un projet très concret: faire l'inspection des troupes pour connaître l'état de santé des soldats. « Pour bien protéger nos phares, il nous faut un aperçu global de la situation. À l'heure actuelle, l'état de conservation de l'ensemble n'est pas documenté », dit le président de la corporation, Serge Guay, directeur du Musée de la mer, situé à l'ombre du phare de Pointe-au-Père. Une ou deux personnes partiront bientôt en tournée et déposeront leur rapport d'ici un an.

Certains phares ont déjà rendu l'âme, comme celui de Pointe-Ouest à Anticosti, dynamité vers 1965. « On ne veut plus en perdre », lance Serge Guay. Le phare de Pointe-au-Père, construit en 1909 (le premier phare du site a été érigé en 1859), est en très bon état et fait même partie des rares phares classés au Canada; le phare a été désigné édifice classé du patrimoine fédéral en 1975, et le site reconnu lieu historique en raison de la présence d'un poste de pilotage à cet endroit pendant 150 ans.

PHARES EN PÉRIL

Mais tous ne jouissent pas d'un sort aussi enviable. « La majorité des phares québécois ont entre 100 et 150 ans. Certains ont des problèmes d'infiltrations d'eau, de rouille, etc. Si nous nous apercevons que les mêmes problèmes se répètent partout,

nous pourrions faire pression pour régler la situation », soumet Serge Guay. Pression sur qui, cela reste à déterminer... La situation des phares est délicate. La presque totalité appartient à la Garde côtière canadienne (au Québec, c'est le cas de 38 phares sur 43). Or, le mandat de cet organisme est la sécurité maritime, pas la sauvegarde du patrimoine. « Nous voudrions faire davantage, mais nous n'avons pas l'argent nécessaire en raison des compressions budgétaires des dernières années à Pêches et Océans Canada », explique Donald Moffet, chargé de projet à la Garde côtière.

Les conséquences en sont de plus en plus visibles. La toiture du petit phare des îles du Pot à l'Eau-de-Vie, en face de Rivière-du-Loup, nécessite des travaux de 15000\$. Des travaux qu'il faudra vite réaliser avant que l'eau n'endommage l'intérieur du phare, magnifiquement restauré et aménagé en auberge par la Société Duvetnor, qui loue le site à la Garde côtière canadienne. Malheureusement, la Garde côtière a fait inscrire dans le bail qu'on ne pouvait la solliciter pour le financement de travaux d'entretien.

Comme le phare a été désigné édifice classé du patrimoine fédéral en mars 1999, Jean Bédard, le président de Duvetnor, s'est adressé à Patrimoine canadien. Après plusieurs mois, on lui a signifié qu'on ne pouvait rien pour lui et sa demande a été transmise à Pêches et Océans. Il attend toujours.

Aucun programme d'aide à la mise en valeur des phares n'existe au Canada. Le résultat dépend donc de la volonté et de la ténacité des gens qui ont décidé de se porter garants de la survie de cet héritage. La Société Duvetnor, fondée par des biologistes pour protéger la faune de plusieurs îles du Saint-Laurent, a dû trouver des moyens de financement originaux, comme la vente du duvet d'eider, pour trouver les 100000\$ nécessaires à la restauration du phare. À La Martre, c'est grâce à la passion d'un seul homme, Yves Foucreault, que le mécanisme original du phare fonctionne toujours. Il a retrouvé les plans en Ontario et des pièces entreposées à la Garde côtière, puis il a lui-même redonné vie à la lumière du phare, converti en centre d'interprétation.

Certains gestionnaires de phares qui n'appartiennent plus à la Garde côtière semblent avoir la vie plus facile. Au phare de Cap-de-Bon-Désir, propriété de Parcs Canada, la Corporation touristique de

Bergeronnes offre, en collaboration avec le groupe de biologistes Explos-Nature, des activités d'observation des baleines et des invertébrés marins, une exposition sur la navigation dans la maison du gardien, des activités d'interprétation autour de l'ancienne corne de brume, etc. Ces activités attirent plus de 40 000 visiteurs par année, mais le coût des billets d'entrée n'arrivent pas à combler les 800 000 \$ nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du site. Qu'à cela ne tienne, Pares Canada débourse la différence.

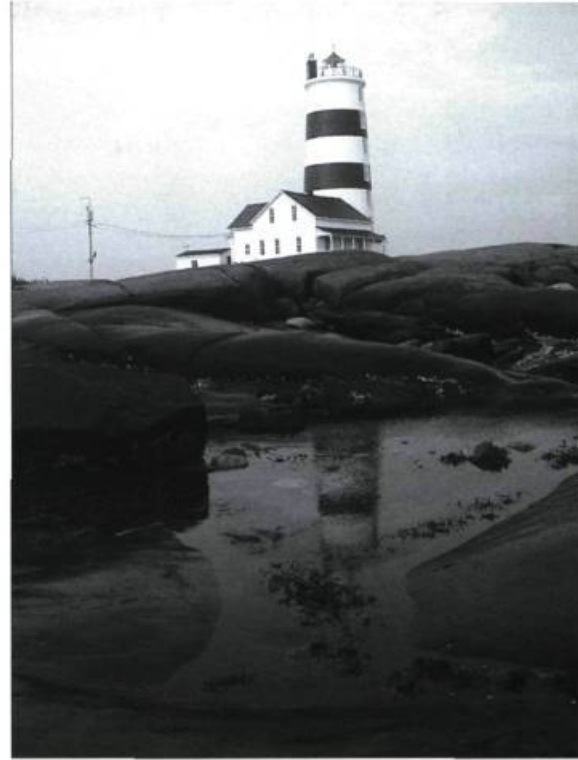
Même scénario à Pointe-des-Monts sur la Côte-Nord. Le phare, construit en 1830 sur un petit îlot relié à la terre ferme par un pont, a été cédé en 1965 au ministère québécois des Affaires culturelles, qui venait de le classer monument historique. C'est maintenant la SODEC qui en assure l'entretien; l'an dernier, le phare et la maison du gardien, fouettés par les vents et l'air salin, ont été entièrement repeints. La corporation locale qui gère le site a confié à Jean-Louis Frenette la location des chambres de la maison du gardien et le restaurant de cuisine régionale où on peut déguster du loup-marin. Sur la côte, M. Frenette a construit des pavillons en bois rond disséminés dans la forêt de conifères bordée d'anses sablonneuses. «Le phare, dans lequel les gardiens vivaient avant que la maison ne

soit construite en 1911, a été remeublé comme à l'époque et accueille une exposition sur la vie des gardiens», souligne-t-il. Le mécanisme original qui permettait à la lumière du phare de tourner dans la nuit par un ingénieux système de poids peut aussi être observé.

L'IMAGINATION À LA BARRE

Mais les nouveaux propriétaires de phares doivent parfois faire des pieds et des mains pour arriver à joindre les deux bouts. Le phare de Pointe-à-la-Renommée, propriété de la Ville de Gaspé, attire de nouveau les visiteurs grâce au dynamisme du comité local de développement. Sa présidente, Blandine Poirier, et le petit groupe de femmes de L'Anse-à-Valleau qui ont réussi le tour de force de rapatrier le phare déménagé à Québec par la Garde côtière continuent de se démener pour en faire un point d'ancrage du tourisme culturel en Gaspésie (voir *Continuité*, n° 77, p. 47). Elles vont chercher l'argent où il y en a, à Tourisme Québec, à Développement des ressources humaines Canada, etc. Le Musée des sciences et de la technologie d'Ottawa a fait don d'une exposition sur Guglielmo Marconi pour souligner le fait que Pointe-à-la-Renommée est le site de la première station côtière de télégraphie sans fil sur le continent américain. Pares Canada a offert son aide pour retrouver l'équipement de la station, qui sera reconstituée. Une réplique de la première maison-phare est aussi en construction. Les femmes de L'Anse-à-Valleau peuvent être fières de leur réalisation: l'été dernier, environ 10 000 personnes, dont une bonne part d'Européens, se sont rendues sur le site du phare, un endroit isolé entre mer et montagnes.

Les communautés côtières vivant près d'un phare seront probablement de plus en plus nombreuses à devoir relever ce genre de défi, car la Garde côtière se départ tranquillement de ses phares mis à la retraite. Elle les offre d'abord aux autres ministères fédéraux, puis à la province où il est situé, et enfin à la municipalité. Les communautés sont habituellement très attachées à ce symbole, mais n'ont pas toujours les

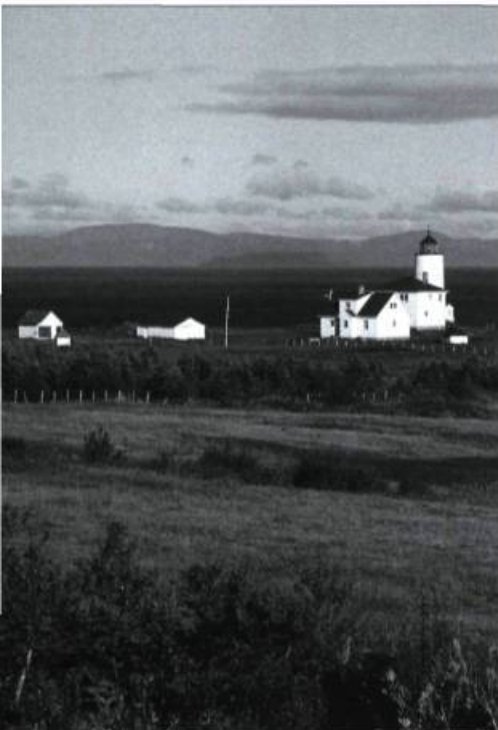


Le phare de Pointe-des-Monts sur la Côte-Nord a été classé monument historique par le gouvernement du Québec en 1965.

Photo: Roger Côté

moyens de l'acquérir et d'en prendre soin, surtout que la Garde côtière à l'obligation de vendre ces bâtiments à leur valeur marchande. Seul le phare de Pointe-à-la-Renommée, donné à la Ville de Gaspé, a fait exception à la règle. Les évaluateurs ont considéré qu'en devenant un monument décoratif à Québec, il avait perdu sa valeur.

Si aucun palier de gouvernement ne veut d'un phare à vendre, un propriétaire privé peut s'en porter acquéreur. «Une menace pour l'accès du public aux phares, importants symboles identitaires et patrimoniaux des communautés côtières canadiennes», juge le Lighthouse Protection Act Committee, un groupe de citoyens inquiets de la Nouvelle-Écosse. Le groupe a demandé l'adoption d'une loi sur la protection des phares, inspirée de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales. Cette loi assurerait le classement des phares les plus anciens et les garderait dans le domaine public. Les



Construit en 1803, le phare de l'île Verte conserve son intégrité.

Photo: Linda Turgeon



La mise en valeur par la Société Duvetnor du phare des îles du Pot à l'Eau-de-Vie (1862), situées en face de Rivière-du-Loup, est un modèle d'ingéniosité et de ténacité.

Photo :
André Nadeau

(AISM), une association technique travaillant à la sécurité maritime par l'harmonisation des aides à la navigation. Devant l'abandon progressif des phares, ce groupe basé en France a mis sur pied en 1996 un comité chargé de trouver de nouvelles utilisations et des sources de revenus pour les phares. Des lignes directrices, incluant des propositions de changements législatifs, seront publiées l'an prochain. « Selon nous, il n'est cependant pas nécessaire de sauvegarder tous les phares, note M^{me} Marie-Hélène Grillet, directrice administrative de l'AISM. Il faut surtout s'attarder à ceux qui présentent un intérêt historique. » Pour attirer l'attention sur les bâtiments les plus précieux du patrimoine mondial, l'association a publié *Phares du monde*, un recueil présentant cinq phares par pays. Le Québec y a sa place, avec la mention du phare de l'île Verte, allumé en 1809. La première lumière qui a guidé les marins du Saint-Laurent...

élections d'octobre dernier ont cependant stoppé la progression du projet de loi, introduit au Parlement en avril 2000.

L'accès du public aux phares constitue aussi une demande de l'Association internationale de signalisation maritime

■
Catherine Dubé est journaliste indépendante.



**Couvertures
en tous genres
Estimation gratuite**



12190, rue April
Montréal (Québec) H1B 5N5
Tél. : (514) 640-8787
Fax : (514) 645-3456
<http://www.cverdun.com>
R.B.Q. 1118-5527-31